



HAL
open science

Quand l'hommage aux migrants africains se superpose à la commémoration des esclaves noirs. Ethnographie du Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes

Rossila Goussanou

► To cite this version:

Rossila Goussanou. Quand l'hommage aux migrants africains se superpose à la commémoration des esclaves noirs. Ethnographie du Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes. *L'Espace Politique*, 2021, 41, 10.4000/espacepolitique.8570 . hal-03238799

HAL Id: hal-03238799

<https://hal.science/hal-03238799>

Submitted on 29 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'Espace Politique

Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique

41 | 2020-2

Géopolitiques de la commémoration + Varia

Géopolitiques de la commémoration

Mémoires douloureuses

Quand l'hommage aux migrants africains se superpose à la commémoration des esclaves noirs. Ethnographie du Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes

Ethnography of the Nantes Memorial to the abolition of slavery: when the homage to African migrants and the memory of black slaves overlap


ROSSILA GOUSSANOU

<https://doi.org/10.4000/espacepolitique.8570>

Résumés

Français English

Le 25 mars 2012, le Mémorial de l'abolition de l'esclavage est inauguré à Nantes. L'arrivée de ce site mémoriel, donnant lieu et place aux souvenirs de la traite atlantique dans cet ancien port négrier, est l'aboutissement d'une longue lutte militant pour la reconnaissance d'un passé longtemps marginalisé. Depuis l'installation de ce mémorial, en plein cœur du centre-ville urbain, s'organisent diverses manifestations commémoratives qui rendent hommage, non plus seulement aux millions de Noirs victimes de la traite atlantique, mais également aux migrants ayant quitté les côtes africaines pour se rendre en Europe. Cet article, issu d'un travail ethnographique sur les usages et les appropriations par divers publics du Mémorial nantais, témoigne des rapprochements opérés entre les mémoires de la traite négrière occidentale et celles engendrées par le phénomène actuel de migrations africaines en France. L'étude met ainsi en avant les dynamiques de circulation des mémoires ainsi que les situations de détournement de l'espace.

 On March 25th, 2012, the Memorial to the abolition of slavery was inaugurated in Nantes, France. The opening of that site, a place to remember the Atlantic Slave Trade in the former slave-trading port, represents the culmination of a long struggle for the recognition of a past that was marginalised for a long time. Since the opening of the memorial, at the heart of the urban centre,

many commemorative events have been organised to pay homage, no longer to the millions of black people who were victims of the trade, but to the migrants leaving the African costs to go to Europe. This article, from an ethnographic study of the uses and practices of the Nantes Memorial, presents three events creating convergences between the memories of the western slave trade and those of the current African migratory phenomenon in France. The study thus highlights the circulation dynamics of memories as well as the situations of detour of space.

Entrées d'index

Mots-clés : mémoire, esclavage, migrants, revendication, mémorial, Nantes

Keywords: memory, slavery, migrants, claim, memorial, Nantes

Texte intégral

Introduction : De la porosité des mémoires

1 Les récentes études sur la mémoire invitent à observer les phénomènes commémoratifs dans une perspective dynamique, itinérante et multi-scalaire. Chiara De Cesari et Ann Rigney (2014) relatent le basculement qui s'est opéré dans les études de la mémoire : elles sont sorties d'un cadre d'analyse national (privilégié dans les années 1980-1990), pour interroger, à partir des années 2000, les formations et les transformations de la mémoire dans une logique de mouvement. Les auteures défendent ainsi une perspective transnationale, voire transculturelle, pour rendre compte de la « multivocalité » de la mémoire. Les dynamiques mémorielles sont analysées par le prisme de la « circulation » des récits, des acteurs, des identités et des médiums. La théorisation par Max Silverman de « mémoires palimpsestes » s'inscrit dans ce renouveau analytique qui déploie une lecture entrecroisée de la mémoire, dans un contexte d'échanges mondialisés (Silverman, 2013). Max Silverman défend ainsi l'idée « *que la mémoire ne fonctionne pas selon la trajectoire linéaire d'une communauté ethnoculturelle particulière, qui mènerait inexorablement à un rapport distinctif (et souvent compétitif) entre différents groupes ; elle fonctionne, au contraire, selon un processus complexe d'interconnexion, d'interaction, de substitution et de déplacement des empreintes de la mémoire* » (ibid, p. 28). Le modèle de la mémoire comme palimpseste est pensé comme une juxtaposition de couches mémorielles qui convergent et s'alimentent. Michael Rothberg préfère le concept de « mémoires multidirectionnelles » pour désigner les relations et les influences qui animent les mémoires (notamment les mémoires de la Shoah et les mémoires coloniales). « *Plutôt que d'envisager la mémoire collective en termes de concurrence, je propose de la reconsidérer comme multidirectionnelle, objet de négociations et d'usages dynamiques au carrefour de références multiples* », explique-t-il (Rothberg, 2009, p.13). La reconnaissance d'une porosité entre les luttes mémorielles amène Debarati Sanyal (2019) à défendre l'idée de « *mémoires complices* ».

2 Plusieurs travaux mettent ainsi en avant la manière dont l'apparition des souvenirs de la Seconde Guerre mondiale a participé au « *memory boom* », terme décrivant le mouvement international de « retour du passé » qui s'enracine à la fin du XX^e siècle (Winter, 2001). Selon Henry Rousso (2017), par exemple, l'anamnèse des mémoires de la Shoah, et en particulier les procès des personnes jugées responsables du génocide juif, ont dessiné une nouvelle matrice mémorielle développant un spectre commémoratif centré sur l'expérience des victimes. La reconnaissance de la violence du génocide juif et des mémoires de la Shoah connaît des échos transnationaux puisque des connexions s'opèrent entre les peuples et les passés. Dans cette période de « *boom mémoriel* », certains événements passés (et dont les « témoins directs » ont depuis

longtemps disparu¹) demandent à être réhabilités. C'est le cas, par exemple, des descendants d'indigènes d'Amérique, mais aussi des descendants d'esclaves, comme le démontre Paulla Ebron (2014) en rappelant les interactions entre les mémoires de la Shoah et les mémoires de l'esclavage aux États-Unis dans les années 1970.

3 Cet article propose de rendre compte de ces phénomènes d'enchevêtrement des mémoires à travers une étude du Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes. Cet espace commémoratif, inauguré dans le centre-ville nantais en 2012, a été le fruit d'un long travail de reconnaissance, profitant du mouvement international de « retour du passé » qui s'enracine dans les années 1980-1990. Depuis son ouverture au public, le mémorial est à plusieurs reprises occupé, voire transformé, afin de rendre hommage, non plus aux millions de Noirs victimes de la traite atlantique, mais aux migrants ayant quitté les côtes africaines pour se rendre en Europe. Cette étude pose ainsi une série d'interrogations : Comment les mémoires de la traite atlantique et de l'esclavage servent-elles de support à la réminiscence des mémoires des migrants africains à Nantes ? De quelles manières le Mémorial est-il « détourné » pour en faire un autre espace de souvenir aux migrants ? Et pourquoi ces superpositions de mémoire se cristallisent-elles sur ce site en particulier ?

4 Pour répondre à ces questions, cet article dresse d'abord une généalogie du Mémorial de l'abolition de l'esclavage. Celle-ci témoigne de la difficile instauration de remémorations et de commémorations institutionnelles de l'esclavage dans cet ancien port négrier et fait un écho à la situation nationale. Ensuite, le rapprochement entre les mémoires du passé esclavagiste et celles des migrants africains ayant tenté de rejoindre l'Europe ces dernières années est exposé en développant trois événements majeurs. Relatés en empruntant au style littéraire du « carnet de terrain », ces récits mettent à l'épreuve les concepts de « mémoires multidirectionnelles » ou « mémoires palimpsestes ». Ils font alors état des processus de réappropriation des lieux, de porosité des luttes, de (re)mobilisation des acteurs militants et, enfin, de circulation – ou plutôt de superposition – des mémoires.

5 Ces observations découlent d'une recherche doctorale menée de 2015 à 2020 sur les usages et les représentations des lieux commémoratifs contemporains consacrés à l'esclavage et à la traite négrière. Ce travail interroge la diversité des récits mémoriels et leurs manifestations dans l'espace public, et articule des réflexions sur les discours, sur les signes plastiques ou architecturaux ainsi que sur les appropriations de ces espaces singuliers. Les problématiques soulevées dans cette recherche démontrent la nécessité d'étudier le site mémoriel dans un temps long, à travers différents acteurs et *in situ* pour cerner les usages socio-culturels inhérents à la pratique du lieu de mémoire. La posture méthodologique adoptée est donc celle de l'enquête ethnographique (Cefaï, 2010). Il s'agit d'une forme d'investigation favorisant l'immersion et l'observation régulières sur les sites d'études, articulée à une consignation des observations : transcription des informations, enregistrement sonore et vidéo, ou captation d'image photographique². Par cette approche, l'empirie et l'inductif guident la production de données et permettent un réajustement constant des hypothèses de recherches, au gré des recadrages théoriques et analytiques.

6 Cette recherche a pour terrain d'étude majeur la Route de l'Esclave de Ouidah (Bénin), mais est enrichie par l'analyse du Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes. Sur ce second site, se profile paradoxalement une enquête ethnographique à la fois « au long cours » et lapidaire, du fait de ma posture d'habitante nantaise mais aussi de ma proximité relative avec le Mémorial de l'Abolition de l'esclavage que je traverse régulièrement. Ce positionnement permet de dresser un portrait de l'ordinaire du mémorial, à partir d'observations ponctuelles. Dès 2013, je me suis, par exemple, aussi bien rendue aux cérémonies commémoratives organisées par la Ville de Nantes, qu'aux visites guidées proposées par les associations ou par le Musée d'Histoire de Nantes. Ainsi, plusieurs dizaines de journées d'observation ont été réalisées chaque année. J'ai également pu traverser et éprouver ce site sans raison particulière, mais comme un lieu de passage ou un espace public et urbain. L'enquête à Nantes pourrait ainsi être qualifiée « d'observation flottante », concept développé par Colette Pétonnet, qui

consiste « à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser "flotter" afin que les informations la pénètrent sans filtre » (Pétonnet, 1982, p. 37-47). Cette quête indiciaire a été alimentée par d'autres données, notamment collectées lors d'entretiens semi-directifs, avec différents « acteurs » du terrain (6 avec des représentants politiques et techniciens nantais, 2 avec la maîtrise d'œuvre, 5 avec des militants associatifs et 25 avec des visiteurs du Mémorial). Selon les enquêtés et les temporalités, les grilles d'entretien étaient élaborées pour saisir les luttes mémorielles au travers du jeu des acteurs, de leurs récits et de leurs motivations, et également pour enquêter sur la diversité des pratiques mémorielles. Par ailleurs, une attention particulière a été portée à la publication d'articles dans la presse locale. Cette veille médiatique sert d'indicateur aux événements notoires (ou non) portant sur le Mémorial de l'abolition de l'esclavage. Il faut également préciser que ce site a fait l'objet de premières analyses en 2013 et 2014, d'abord comme objet d'étude d'un Mémoire de master en Architecture (sur les enjeux sociaux et architecturaux de ce site), puis lors d'un stage recherche (sur la réception du site par les publics estivants menant à la réalisation de 50 entretiens) de 3 mois au sein du laboratoire LAUA.

Le mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes, une initiative tardive

Les mémoires de la traite atlantique et de l'esclavage passées sous silence à Nantes et dans l'Hexagone jusqu'aux années 1970

- 7 L'édification du Mémorial de l'abolition de l'esclavage a lieu plus de 170 ans après les abolitions de l'esclavage. À Nantes, « capitale française » du commerce négrier dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (Petre-Grenouilleau, 1999), l'apparition d'une « mémoire publique » de la traite atlantique se fait tardivement. Malgré la présence d'un patrimoine architectural et culturel, le souvenir de l'esclavage reste en marge des mémoires collectives nantaises, en témoigne l'ouvrage de Didier Guyvarc'h consacré aux mémoires nantaises du XX^e siècle : « *non-dit, lacune, lapsus, allusion, sont les symptômes de ce refoulement et de cette occultation partielle. Cette pathologie du souvenir remonterait à la fin du XIX^e siècle et serait liée à la poursuite massive par Nantes de la traite illégale* » (Guyvarc'h, 1997, p. 603).
- 8 La situation nantaise est symptomatique d'un enfouissement du souvenir de l'esclavage au niveau national, voire international. En effet, une période de censures ou d'amnésies mémorielles s'installe progressivement dans les différents territoires impactés par la traite et l'esclavage négriers, expliquant en partie les silences et les réticences des dirigeants politiques à commémorer ce passé. À l'échelle collective, ce mutisme s'explique d'abord par une difficile « incorporation » du passé après quatre siècles de traite occidentale et de violences, de domination et d'exploitation, de déportation et de perte de repères. Les abolitions de la traite atlantique puis de l'esclavage laissèrent place, dans un contexte post-esclavagiste également complexe (indemnisation des planteurs et engagisme³ aux Caraïbes et en Afrique, colonisation en Afrique, ségrégation aux États-Unis, etc.) à une mémoire fragmentée et souvent douloureuse dans les différents territoires impliqués. L'histoire de l'esclavage négrier et de la traite atlantique est difficile à écrire, et sa mémoire amputée, taboue et parfois honteuse, constitue un « *trauma historique* » (Caruth, 1995), une notion rattachée aux conséquences psychiques d'un événement vécu comme un choc, une rupture, un crime (l'esclavage mais aussi les guerres, génocides ou dictatures). Paul Ricœur (2000) parle alors de « *mémoire empêchée* ».

9 En France, les commémorations de la traite atlantique et de l'esclavage restent en marge de l'agenda mémoriel français jusqu'à la fin du XX^e siècle et l'élaboration d'une « *mémoire officielle* » reste en attente. Par « *mémoire officielle* », nous entendons la construction d'un socle mémoriel commun à une nation, érigé par des autorités politiques légitimes, et constitutif de souvenirs partagés fondateurs d'une histoire, d'une identité. Or, « co-mémorer » la traite atlantique et l'esclavage négrier amène les institutions à affronter la pluralité des récits, à reconnaître les responsabilités de chacun dans la mise en œuvre d'une pratique autorisée, abolie puis blâmée⁴, à questionner l'identité des territoires anciennement esclavagistes, à reconsidérer l'existence d'une *histoire commune* aux membres d'une nation et à étudier les conséquences actuelles de la traite (Halbwachs, 1950). Johann Michel (2015) explique qu'en Métropole, c'est à partir de 1948 (année du centenaire de l'abolition de l'esclavage) que les premiers récits officiels intègrent – timidement – les mémoires de la traite négrière et de l'esclavage. L'auteur rappelle cependant que de larges disparités sont visibles entre l'Hexagone et les territoires d'Outre-Mer, et notamment dans les Antilles françaises où la mémoire de Victor Schoelcher est largement entretenue. Ce « mutisme » vis-à-vis du souvenir de la traite atlantique et de l'esclavage est en partie lié à un imaginaire politique qui repose sur un discours républicain et sur une vision universaliste et unitaire de la nation. La mise en place d'un récit collectif se heurte à l'image d'une nation qui prône l'humanisme et les droits de l'homme, comme le rappelle Françoise Vergès (2006).

10 À l'échelle internationale, le surgissement du passé esclavagiste a lieu dans la deuxième moitié du 20^e siècle et participe au « *memory boom* » international (Chivallon, 2002). Malgré les difficultés à énoncer cette mémoire et l'absence relative d'espaces commémoratifs (et plus largement de commémorations officielles) consacrés à l'esclavage négrier et à la traite atlantique, des mobilisations collectives – parfois successives, parfois concomitantes – se font jour. Pap Ndiaye relate la manière dont les « *mouvements puissants de valorisations des identités historiquement niées ou méprisées* » (Ndiaye, 2009, p. 400) s'affirment dès les années 1960, initiés par les communautés noires, d'abord aux États-Unis, avant de se diffuser dans les Caraïbes puis en Europe. L'esclavage prend une place considérable dans la construction de ces identités et de ces groupes sociaux. L'enjeu est double : il s'agit, d'une part, de reconnaître officiellement ce passé dans le récit mémoriel national, et d'autre part, de favoriser présentement leur intégration dans la société. Ainsi, dans les Antilles, des mobilisations de la part des descendants d'esclaves revendiquent l'inscription de leur histoire dans l'espace et le récit national en valorisant des « héros locaux » (Michel, 2015). En France, la réhabilitation du récit national, en partie menée par la minorité française noire qui souhaite affirmer une identité française multiethnique, donne lieu à des « *guerres de mémoires* » (Blanchard et Veyrat-Masson, 2010). À partir des années 1980, la mémoire de l'esclavage et de la traite surgit dans l'espace public à une échelle internationale ; ou plutôt « *des mémoires des esclavages* » et de la traite négrière, comme le précise Édouard Glissant (2007), conscient de la pluralité des souvenirs et des récits qui anime une histoire longue et transnationale. La réapparition de ces mémoires démontre ainsi que le silence qui recouvrait les politiques publiques ne fut pas synonyme d'un « oubli » généralisé. Comme le rappelle Christine Chivallon (2012) à partir de sa traque des « mémoires vives » de l'esclavage en Martinique, celles-ci ont emprunté d'autres méthodes de transmission. Mais la reconnaissance de l'esclavage n'émerge pas uniquement ou systématiquement du bas de la société. Pap Ndiaye rappelle qu'aux États-Unis, un milieu historique dynamique accompagne et répond à cette demande sociale : « *une rencontre s'était faite entre des préoccupations scientifiques et politiques* » (Ndiaye, 2009, p. 402).

11 À Nantes, ce sont ces mêmes dynamiques et temporalités qui permettent une émergence des mémoires esclavagistes locales. La fin des années 1970 et surtout les années 1980 initient un changement de paradigme concernant la reconnaissance d'un passé négrier. Les travaux d'Emmanuelle Chérel (2012) et de Renaud Hourcade (2014) relatent l'émergence progressive des mémoires de la traite atlantique dans l'espace public nantais. Une dynamique sociale et associative permet d'impulser un débat

mémoriel à Nantes. La diaspora antillaise présente à Nantes fait partie des acteurs moteurs. Dès 1986, les membres de l'association *Combit Dom* (fondée en 1984 entre autres par Octave Cestor et renommée *Mémoire de l'Outre-Mer* en 1989) initient annuellement un jet de fleurs dans la Loire pour commémorer l'abolition de l'esclavage. Les associations nantaises notamment composées d'historiens, comme *Triangle d'Ébène* ou *Nantes 85*, militent également pour que l'histoire et la mémoire de l'esclavage soient davantage visibles dans l'espace public. Par ailleurs, les travaux universitaires, notamment menés par Jean Mettas et Serge Daget (1978), contribuent à dévoiler l'ampleur de l'implication du port nantais dans le commerce d'esclaves. À l'occasion du Tricentenaire du Code noir, en 1985, ceux-ci organisent le colloque international à l'Université de Nantes intitulé *Nantes 85* réunissant une centaine de spécialistes. Un programme de recherches universitaires et de manifestations culturelles destiné au grand public est mis en place, et suite à l'attractivité que cela suscite, une exposition traitant du commerce triangulaire est prévue au Musée d'histoire de la ville, implantée dans le Château des Ducs de Bretagne en 1985. Ce dernier projet est avorté dès 1984 par l'arrivée d'une municipalité de droite (dirigée par Michel Chauty) qui en refuse le financement. Il faut attendre le changement de municipalité, passée à gauche suite à l'élection de Jean-Marc Ayrault, en 1989, pour que l'histoire et les mémoires de la traite négrière et de l'esclavage aient droit de cité à Nantes. Parmi les temps forts de cette nouvelle politique, une exposition intitulée « *Les Anneaux de la Mémoire* », a lieu de décembre 1992 à mai 1994. Elle retrace publiquement pour la première fois les mécanismes de la traite négrière et révèle un fort intérêt de la part des Nantais et Nantaises.

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage, un espace issu de compromis

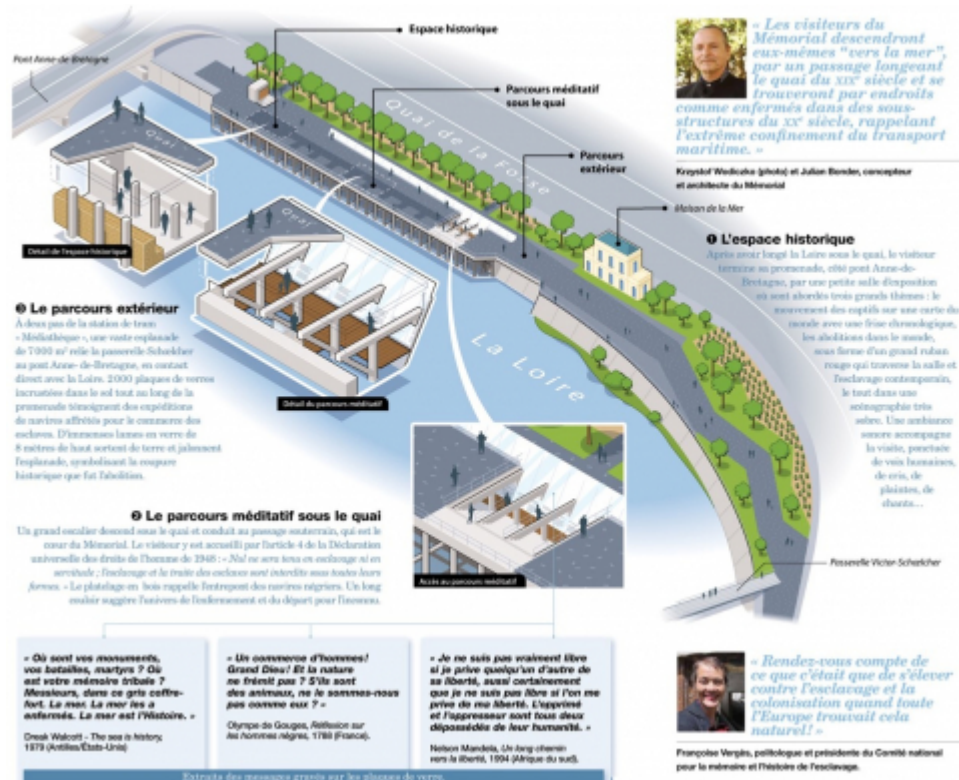
12 Galvanisées par l'engouement local, plusieurs associations nantaises militent pour l'édification d'un espace pérenne, de type musée ou mémorial. Il s'agit de donner lieu et place au passé négrier du port nantais, d'en assumer l'histoire et d'offrir une reconnaissance à ceux qui sont considérés comme victimes de cette histoire. À l'occasion des commémorations du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage en France, onze associations, regroupées sous le nom « collectif du 150^e anniversaire », inaugurent subrepticement le 24 avril, lors de la commémoration officielle de l'abolition de l'esclavage, un premier mémorial, à l'endroit même où se situe l'actuel Mémorial de l'abolition de l'esclavage. Une statue filiforme décrivant une femme, ayant brisé ses chaînes, la tête et les bras dirigés vers le ciel, évoque le souvenir de cette libération, mais lance également un appel aux politiques sur la volonté des associations de réaliser une œuvre durable. Huit jours plus tard, la statue est vandalisée. Elle est retrouvée couchée, reliée à son socle par des chaînes qui enserrrent ses chevilles, le bras cassé. Ce symbole profané scandalise et alerte sur la nécessité d'œuvrer à la reconnaissance de ce passé, visiblement encore dérangeant.

13 Le 5 mai 1998, la municipalité s'engage dans la réalisation d'une œuvre. Un long travail de concertation est amorcé, de 1998 à 2012, entre la maîtrise d'ouvrage, le comité scientifique et les concepteurs. Le projet est soumis à de multiples enjeux (mémoriels, politiques, urbains, architecturaux et techniques) analysés par Emmanuelle Chérel (2012) et génère des discussions, des prises de position et aussi des compromis. Il reflète les différentes politiques mémorielles nantaises consacrées à la traite atlantique et à l'esclavage, qui se sont tissées autour d'une gouvernance marquée par de nombreux acteurs, en particulier les élus politiques socialistes et militants associatifs. Si la ville de Nantes porte, à travers son histoire, les récits et les traces de ceux qui ont armé, financé, organisé les expéditions négrières et qui en ont, bien souvent, récolté les bénéfices, la mémoire contemporaine qu'elle défend a cherché à faire entendre une pluralité de voix. La « politique publique de la mémoire » se forme autour de différentes

intentions, et les hommages rendus sont multiples tout en cherchant à faire unité. « *Nous notre idée, c'est aussi de s'inscrire dans l'histoire française. L'histoire française, c'est une histoire républicaine, donc l'idée, ce n'est pas de communautarisme ou de compétition entre communautés, mais c'est fédérer la communauté des citoyens* », explique Jean-Marc Ayrault⁵. Effectivement, les décisions politiques de la Ville de Nantes (portées par Jean-Marc Ayrault mais également par d'autres acteurs politiques, dont Yannick Guin, adjoint à la culture de la Ville de Nantes de 1989 à 2008) s'inscrivent dans un imaginaire et une vision politique défendus par les socialistes (Chérel, 2012). À Nantes, les initiatives municipales liées à l'évocation du passé négrier se structurent autour d'enjeux mémoriels, mais aussi sociaux et civiques. Un hommage est rendu aux victimes de la traite atlantique et de l'esclavage en engageant un travail de reconnaissance de leur histoire, notamment visible à travers le soutien apporté aux associations africaines et antillaises de Nantes. Cependant, cette nécessité de faire cohésion se traduit aussi par des discours s'articulant autour de la période de libération des esclavisé.e.s, des luttes émancipatrices portées par les esclavisé.e.s comme les abolitionnistes occidentaux, de l'accession à la citoyenneté et à l'avènement d'une République. C'est une idéologie politique qui se rapproche alors d'une grammaire mémorielle dite « *abolitionniste* », largement portée à l'échelle nationale, au risque de « *masquer la mémoire de l'esclavage elle-même* » (Michel, 2015, p.25). Le devoir de mémoire et la diffusion de l'histoire négrière de la ville servent à tisser des liens entre passé et présent. L'évocation du passé négrier est ainsi associée à une volonté de lutter contre toutes les formes actuelles de discrimination et d'oppression, en particulier celles fondées sur le racisme.

14 Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes, par son aménagement architectural et scénographique, est représentatif de l'intégration de différents récits mémoriels et des enjeux civiques. Conçu par l'artiste américano-polonais Krzysztof Wodiczko et l'architecte Julian Bonder, le site prend la forme d'un espace tripartite (fig. 1 et 2). Sur les berges de Loire, un « *parcours extérieur* » est dessiné. S'étalant sur plus de 1500 mètres, une promenade minérale rappelle, sur des pavés de verre enfoncés dans son sol, le nom des 1710 navires négriers partis de Nantes et des 290 comptoirs de traite. Ainsi, hormis la présence d'un petit édifice technique servant de signal visuel, seule l'émergence de grandes plaques inclinées vient perturber la planéité de cette promenade commémorative, pour marquer « *la grande rupture que représente l'abolition de l'esclavage* »⁶. Sous cette promenade, deux espaces distincts sont aménagés. Un « *espace historique* », donnant au visiteur les dates des abolitions de l'esclavage dans divers pays du monde et une carte rappelant les flux de personnes réduites en esclavage, depuis l'Afrique vers les autres continents. Ce lieu pédagogique s'ouvre sur un « *espace méditatif* », un couloir de 90 mètres de long dans lequel prennent racine, sur toute la façade nord, les immenses plaques de verre inclinées (8 mètres de haut) visibles depuis l'extérieur. Elles servent de support à quarante textes de différents registres (extraits de textes de loi, de chants, de romans, de témoignages d'esclaves) qui rendent hommage au combat mené contre l'asservissement d'êtres humains. Par l'expérience sonore, le choix de certains textes et l'impression d'être dans une cale de navire, « *l'espace méditatif* » convoque les mémoires et les récits de ceux qui ont été opprimés, exploités et soumis à l'esclavage. Le vide et l'horizontalité du site évoquent la difficile énonciation d'une « *mémoire raturée* ». L'austérité des matériaux (béton brut, verre et bois) crée une atmosphère qui répond au « *syndrome de la tombe absente* » (Young, 1993, p. 729). Ce passage, en intégrant des textes de lois et des écrits d'abolitionnistes occidentaux (Olympe de Gouges,...) renvoie également à l'implication des abolitionnistes. Enfin, la fin du souterrain intègre une vision mémorielle qui se veut condamnatrice tout en valorisant le principe « *d'universalité* » (la liberté) grâce à la présentation d'articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. La lucarne placée à l'extrémité du souterrain et donnant sur le palais de Justice de Nantes achève cet élan vers une justice qui finit par triompher et vers la dimension présente et égalitaire des discours mémoriels soutenus par la Ville de Nantes.

Figure 1



Document de présentation du Mémorial de l'abolition de l'esclavage. L'imbrication des trois espaces du mémorial est bien visible, ainsi que son caractère souterrain

© Nantes Métropole, s.d.

Figure 2



Planche photographique représentant différents éléments du Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes
R.G., 2014-2016

Des hommages aux migrants africains à Nantes

Rendre visible, à Nantes, le phénomène de migration africaine vers la France

- 15 Le 25 mars 2012, le Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes est inauguré, en présence de Jean-Marc Ayrault, réélu en 1995, 2001 et 2008. Malgré les doutes et les réticences émis durant sa construction, ce lieu commémoratif est bien accepté par les Nantais, et plus personne ne réfute l'implication de Nantes dans le commerce négrier. Pourtant, l'espace commémoratif n'échappe pas au processus de réappropriation par les publics et le Mémorial de l'Abolition de l'esclavage est clairement identifié comme espace « légitime » pour accueillir des contestations mémorielles. Il faut signaler que le

Mémorial fait l'objet de plusieurs critiques, en partie émergeant de la sphère associative lors d'entretiens ou de discussions. Sa faible visibilité du fait de son enfouissement, l'absence d'indication sur les mécanismes ayant permis la légalisation de la traite occidentale (avec le Code Noir) ou encore le retrait du nombre de personnes mises en esclavage transportées dans chaque bateau sont sujets à discussion. Des « visites maronnes » sont organisées en 2015 et 2020 pour critiquer les « blancs du Mémorial »⁷. Des tracts sont distribués en 2016 pour dénoncer le parti pris « abolitionniste »⁸. Cette même année, à l'occasion des commémorations du 10 mai, une banderole recouvre plusieurs plaques du Mémorial de l'abolition de l'esclavage et comporte l'inscription « *un mémorial sans code noir, un crachat sur l'histoire* ». Les observations menées autour des appropriations du site signalent que ce site ne fait pas consensus, et que les mémoires de la traite atlantique et de l'esclavage restent parcellaires et conflictuelles à Nantes.

16 En dépit de ces critiques, il faut noter que le Mémorial nantais est devenu un espace ressource efficient pour informer et sensibiliser les publics à l'esclavage et à la traite. Ce lieu connaît de multiples modes d'appropriation. S'il est fréquenté par un public scolaire nombreux, au quotidien, des familles, couples, amis s'y rendent aussi, sur leur temps libre, parfois à plusieurs reprises, pour se rappeler ce passé. En 2018, 1,5 million de visiteurs ont été recensés depuis son ouverture en 2012. Le mémorial n'est pas seulement fréquenté sur le mode de la visite : le parvis est aussi utilisé comme un espace de circulation apprécié des piétons comme des cyclistes. C'est également sur son esplanade que sont organisés les quelques temps forts annuels qui rythment la vie publique de ce monument. Parmi les rendez-vous réguliers sur l'espace extérieur du mémorial, ont lieu les cérémonies du 10 mai organisées par la ville de Nantes, ou encore le discours de l'association nantaise *Mémoire de l'Outre-mer* à la date anniversaire de l'inauguration du site. D'autres manifestations, plus ponctuelles, peuvent être observées sur l'esplanade, comme des rassemblements militants, des visites associatives, des performances artistiques, quelques expositions.

17 Parmi les différentes appropriations et actions observées sur ce site, certaines ne sont pas spécifiquement liées aux débats mémoriels sur le passé esclavagiste, mais illustrent un rapprochement entre le souvenir de la traite négrière occidentale (symbolisé par le Mémorial) et le phénomène de migrations africaines actuel en France.

18 En effet, au début des années 2010, l'arrivée, en France, de nouveaux migrants en provenance du continent africain devient d'abord visible, puis « problématique », dans un contexte plus global de « crise » migratoire, nationale et européenne, illustré et résumé en introduction de l'ouvrage portant sur la « Jungle » de Calais (Agier, 2018). « *À trop se focaliser sur le Moyen Orient, on n'a pas vraiment vu venir l'Afrique... En 2016, à bas bruit, l'immigration de ce continent de 1,2 milliard d'habitants a détrôné les arrivées syriennes, afghanes et irakiennes en Europe* », explique un article au titre on ne peut plus explicite : « *Migrations africaines, le défi de demain* » publié dans le journal *Le Monde* le 16 janvier 2017. Bien que les chiffres nuancent et compromettent l'image d'une arrivée massive, voire d'une « invasion », d'étrangers africains en France et en Europe (Beauchemin et Lessault, 2014), le flux de réfugiés en provenance de l'Afrique fait grand bruit, notamment à cause des « méthodes » employées pour rejoindre l'Europe, comme des « moyens » déployés (ou leur absence) pour limiter le « bon achèvement » de celles-ci. Régulièrement, des dénonciations font la une de la presse écrite et télévisée : le scandale de l'Aquarius, le durcissement des politiques d'accueil, l'inaction politique, les corps morts retrouvés en Méditerranée, la difficulté de l'aide sociale publique à traiter les différents cas... Cette migration africaine mêle à la fois des réfugiés de guerres, des réfugiés climatiques et des réfugiés économiques.

19 Dans la Région Pays de la Loire, à laquelle appartient la ville de Nantes, le nombre de migrants est croissant depuis le début des années 2000, bien que les chiffres présentés soient inférieurs au reste du territoire français⁹ (INSEE, 2015). À Nantes, la présence d'exilés, et notamment d'exilés africains et africaines, « s'expose » progressivement dans l'espace urbain. Des squats sont dressés, d'abord dans des espaces reclus, en marge du centre-ville, puis dans des bâtiments publics (ancienne École des Beaux-Arts,

Université de Nantes, Hall du CHU). Mais la politique de démantèlement des squats rend visible la présence de migrants étrangers en ville ainsi que les conditions insalubres dans lesquelles ils vivent, malgré les mobilisations d'associations et de collectifs locaux (Long, 2018). En juin 2018, le processus « *d'encampement du monde* » (Agiar, 2014) gagne Nantes : dans le square Daviais, implanté à une centaine de mètres de l'entrée est du Mémorial, plus de 200 tentes sont dressées¹⁰.

20 Ainsi, à Nantes, plusieurs initiatives sont menées pour rendre hommage aux migrants africains. Les sous-parties suivantes présentent trois de ces actions, qui ont pour matrice commune de s'être déroulée sur le Mémorial de l'abolition de l'esclavage. Parmi les différents événements sus-cités ayant cours au Mémorial et observés depuis 2015, ces trois actions se singularisent par leur ampleur et par le détournement opéré du site. Elles sont consacrées à la reconnaissance du phénomène migratoire africain et à ses victimes, marquant comment le souvenir de la traite atlantique et l'esclavage peut être abordé sous l'angle de la circulation et de la superposition. Lié à la méthodologie choisie, ces interventions sont relatées sur le mode du « carnet de terrain » avant d'être étudiées avec une écriture plus analytique.

« Ekoki » « Nos politiques migratoires sont criminelles » (Novembre 2017)

21 Samedi 25 novembre 2017, 14 h, je saute sur mon vélo pour me rendre au Mémorial de l'abolition de l'esclavage. Lorsque j'arrive au Mémorial, à 14 h 10, il y a déjà beaucoup de monde sur l'esplanade. Je compte plus d'une centaine de personnes. Les balustrades du Mémorial sont désormais recouvertes d'affiches. « *Libérez nos sœurs et frères* », « *Stop à l'esclavage/Stop slavery/Ekoki Bowumbu* », « *25 Novembre 2017, la diaspora se mobilise* », « *Stop à la négrophobie* », « *nou vini pété tout chenn* », etc. (fig. 3). Écrits sur des cartons ou des bâches plastiques, ces slogans font référence à l'objectif de ce rassemblement, lutter « *contre l'esclavage des Noirs en Libye (et partout ailleurs)* », dicit le flyer distribué à l'entrée du mémorial. Depuis quelques jours, le reportage diffusé par CNN, le 14 Novembre 2017, secoue beaucoup de monde, institutions publiques comme individus. La vidéo de quelques minutes dévoile une scène de vente de migrants africains, en pleine nuit, dans une maison près de Tripoli (Libye) : une personne est vendue pour moins de 400 \$. Elle remet à l'ordre du jour les questions d'esclavage, encore souvent associées aux plantations de cannes à sucre et de coton ayant pris place en Amérique entre le XVI^e et le XIX^e siècle, et témoigne de la réminiscence du phénomène sous des formes contemporaines. Ce documentaire pointe également du doigt la persistance des anciens circuits de traites transsahariennes, qui pré-existaient ou co-existaient à l'époque de la traite atlantique pratiquée par les puissances occidentales (traite indienne, transsaharienne, océanique). Ce reportage, en montrant ce qui se passe en Libye, dévoile une histoire encore nettement occultée dans l'imaginaire collectif, mais qui fit grand bruit dans l'actualité de ces derniers jours. Plusieurs chefs d'États ont d'ailleurs réagi suite à cette diffusion, tout comme des intellectuels, chanteurs, politiques ou militants.

Figure 3



Un militant associatif, me demandant de le photographier devant les garde-corps du mémorial, recouverts de panneaux et slogans

R.G., 2014-2016

22

À Nantes, c'est au nom de la « diaspora afro » (*dixit le flyer*) que le rendez-vous pour un rassemblement collectif est lancé, sur le parvis du mémorial. L'information est relayée par diverses associations à Nantes, allant des *Anneaux de la Mémoire* au collectif de la ZAD (*Zone à défendre*), si bien que sur le parvis de l'esplanade, le public (qui se compose de plus de 300 personnes à 15 h) est assez hétéroclite : des lycéens comme des retraités, des Noirs et des Blancs, des migrants comme des citoyens nantais. Je reconnais quelques militants associatifs habituellement présents lors des Commémorations du 10 mai (instituées par la loi Taubira de 2001). La manifestation met du temps à démarrer. Plus d'une demi-heure après l'heure annoncée, alors qu'un stand se monte près de l'escalier ouest du mémorial, un des militants prend la parole. « *Ce qui est en train de se passer actuellement en Libye, de nos jours, c'est absolument intolérable. [...] Il y a pas mal de thèmes qui vont être abordés aujourd'hui. Ces thèmes vont être présentés par quelqu'un ici.* ». Le discours semble traduire qu'aucune organisation n'a été pensée en amont pour ce rassemblement. Finalement, l'après-midi semble prendre la forme de *nuit debout*, afin de créer des groupes de réflexion et d'échange démocratique. « *Chaque heure, des interventions, des débats qui dureront grosso modo une demi-heure. Et derrière, là-dessus, s'il y a des interventions, des témoignages, ils sont les bienvenus...* » Un second militant prend la parole pour exposer les trois thématiques abordées dans l'après-midi : l'esclavage, l'immigration et les droits de l'homme. Le temps que les assemblées s'organisent, Peter Lema prend la parole. Ce comédien et metteur en scène est un « passeur de mémoire », rôle qu'il tient depuis un certain temps à Nantes, défendant des actions fortes et symboliques comme une « Marche des Esclaves » en 2011, ou dénonçant une politique nantaise ambiguë à travers la falsification d'une image de la ville (devenue abolitionniste) avec l'arrivée du Mémorial. Peter Lema explique : « *Là, nous sommes en train de poser un acte fort dans une ville qui était le premier port négrier de France. Et ce premier port négrier de France peut se transformer, peut devenir un modèle. Et un modèle, ça veut dire quoi ? Ça veut dire que dans cette ville, cette ville qui était premier port négrier de France, nous ne voulons plus, du tout, voir des enfants noirs immigrés dans les rues. On commence par ça, d'accord ? [applaudissements]. Donc, je vais donc vous montrer ceci. C'est une inscription en lingala, c'est une langue du Congo. Oui, vous avez vu ? Pourquoi ? Parce que pendant très longtemps, nous avons dit stop. Vous comprenez stop ? Ils n'ont pas compris. Pendant très longtemps, nous avons dit : "c'est fini". Ils*

n'ont pas compris. Nous avons utilisé les langues françaises, anglaises, nous allons utiliser une langue africaine pour dire tous, désormais, "ékoki". "Ekoki", ça veut dire "c'est fini". [une jeune femme crie "c'est fini"]. Alors on va démarrer tous ensemble par "Ekoki, Ekoki, Ekoki". » Trois minutes après qu'il a pris la parole, les manifestants scandent « Ekoki ». Le discours de Peter Lema répond au besoin de rassembler les foules et de les fédérer autour d'un discours commun.

- 23 Les différents slogans qui seront scandés par une des organisatrices de l'événement annonceront la suite de l'après-midi : de « *Black lives matter* » (discriminations actuelles à l'égard des Noirs/racisme), à « *Libérez nos sœurs et frères* » (servitude/esclavage), puis « *Libérez l'Afrique* » (néo colonialisme) qui devient « *Libérons l'Afrique* » (renversement du rôle de passif à actif) et enfin « *politiques migratoires criminelles* » (référence à l'accueil français réservé aux migrants) : ainsi s'énonce une suite discontinue de thématiques, plus ou moins liées, mais sans explications. Car finalement, l'après-midi ne sera pas dédiée à des ateliers thématiques, mais prendra la forme d'un long défilé de témoignages (fig. 4 et 5).

Figure 4



Le poing levé, les manifestants revendiquent leur attachement aux discours portés

R.G., 2014-2016

Figure 5



« Aimé Césaire, Thomas Sankara, Malcolm X, MLK. Tous ont vécu pour une seule et bonne raison : combattre l'injustice. C'est avec dignité que nous reprenons le flambeau », peut-on lire sur la pancarte en carton

R.G., 2014-2016

24 Une quinzaine d'intervenants se succède de 15 h à 17 h : un migrant tchadien passé par la Libye qui a traversé la Méditerranée, un citoyen nantais noir qui cherche à s'informer sur les politiques européennes migratoires, un kémite qui nous invite « à nous libérer déjà nous-mêmes », Peter Léma qui reprend plusieurs fois la parole, deux femmes qui dénoncent le traitement des migrants et insistent sur le fait que c'est « un crime contre l'humanité », tout cela entrecoupé de « Ekoki ». Un peu avant 17 h, le témoignage d'un jeune homme, un lycéen, réveille les manifestants encore présents en dépit de l'absence d'organisation. Il décide d'entamer une marche dans la ville de Nantes, malgré une absence de validation du circuit par la préfecture, qui n'a peut-être pas été consultée. L'implication de la Ville de Nantes dans cette manifestation reste également floue. Certains me disent que ce rassemblement a été interdit et qu'il y a des cars de CRS à l'entrée. D'autres m'informent qu'il y a plusieurs élus présents ce jour. Les dérives de ces prises de paroles (interventions hors-thèmes, volonté de promouvoir des actions personnelles, etc.) amènent une grande partie des manifestants à désertier le lieu.

« État néo-colonial. Mutile.Tue.Expulse » ou la perturbation des commémorations du 10 mai (Mai 2018)

25 Le jeudi 10 mai 2018, je me rends au Mémorial de l'Abolition de l'Esclavage pour assister à la cérémonie officielle organisée par la ville de Nantes pour marquer cette *Journée nationale des mémoires et des réflexions sur la traite*. À Nantes, depuis 2006, c'est la municipalité qui prend en charge l'organisation de cette journée commémorative (prérogative relevant de la Préfecture). Françoise Vergès, politologue et figure militante dans le travail de reconnaissance des mémoires des esclavages en France¹¹, est missionnée pour organiser la cérémonie avec la Direction de la Culture de la Ville de Nantes depuis 2012¹². Cette année est particulièrement symbolique, puisqu'il s'agit des 170 ans de l'abolition de l'esclavage en France (1848). La cérémonie débute par un jet de fleurs dans la Loire. Après ce temps symbolique, les participants – allant d'une à

plusieurs centaines de personnes selon les années – se dirigent vers l'esplanade du Mémorial, sur laquelle une estrade est installée pour les discours officiels.

26 Je me place en marge du cortège, pour observer la déambulation et le positionnement de chacun des acteurs : un groupe de joueurs de tambour ouvre la marche, les acteurs associatifs portent les drapeaux, Madame la Maire se tient au centre. Cette année, l'arrivée sur le site est « perturbée » par une douzaine de personnes qui font barrage devant le mémorial. Trois hommes sont à visage découvert, les autres se cachent derrière les pancartes et cartons hautement mis en avant. « Crimes contre l'humanité en Lybie. 7 000 000 de morts », « Les lois de l'asile sont le visage de l'esclavage », « l'esclavage sexuel à Nantes », « le pillage de l'Afrique continue », « Macron Collomb mettent les enfants en prison », « France raciste colonialiste hypocrisie Nantes l'esclavage continue », tels sont les slogans affichés (fig. 6). Plus grande et plus visible que les autres, une bâche est tenue par quatre personnes. En rouge et noir, on peut lire « État Néocolonial mutile, tue, expulse, vole, torture, ment, enferme, réprime, exploite, dissimule, pille, manipule ». Quelques personnes ralentissent au passage pour lire, mais les officiels passent et vont s'installer sur les premières rangées qui leur sont réservées. Comme si de rien n'était, entre indifférence et embarras, les discours commencent. Le « groupe de dissidents » se place au fond de l'assemblée, de manière à rendre visibles les pancartes aux intervenants de la cérémonie officielle. Les discours sont entrecoupés de prises de parole spontanées : « 170 ans, l'esclavage continue !! », crie à plusieurs reprises un homme dans la foule alors que s'exprime Madame la Maire.

Figure 6



Le « comité d'accueil » des participants aux commémorations du 10 mai, présentant une succession de messages

R.G., 2014-2016

C'est lors de l'échange entre Françoise Vergès et les deux invités d'honneur, l'écrivain Patrick Chamoiseau et le rappeur-auteur-compositeur Abd Al Malik, qu'une nouvelle « interpellation » se produit (fig. 7).

Figure 7



Le débat public entre Françoise Vergès, Patrick Chamoiseau et Abd-Al-Malik. Derrière Françoise Vergès, une bache est tendue dénonçant un État néocolonial et inégalitaire

R.G., 2014-2016

27

Les discussions sont introduites par la lecture de citations extraites d'un ouvrage d'Achille Mbembe (Mbembe, 2010), philosophe et politologue, initialement invité pour cette commémoration. Un jeune de l'École de la Deuxième Chance¹³ lit : « *Le second moment de l'afropolitanisme correspond à l'entrée de l'Afrique dans un nouvel âge de dispersion et de circulation. Ce nouvel âge se caractérise par l'intensification des migrations, et l'implantation des nouvelles diasporas africaines dans le monde. Avec l'émergence de ces nouvelles diasporas, l'Afrique ne constitue plus un centre en soi. Elle est désormais faite de pôles entre lesquels il y a forcément passages, circulations et frayage. Ces pôles courent les uns entre les autres et se relaient. Ils forment autant de régions, de nappes, de gisements culturels dans lesquels la création africaine ne cesse de puiser.* » Les discussions qui suivent sont animées par Gerty Dambury, dramaturge, metteuse en scène et poète guadeloupéenne, invitée elle aussi par Françoise Vergès. Les trois invités rebondissent sur cette citation et interrogent la place de l'Afrique dans l'évolution du monde et plus généralement « le monde qui vient », établi sur des frontières mais aussi des passages. Après la demi-heure de débat, deux « jeunes » de l'école de la deuxième chance sont invités à lire les paroles d'une chanson d'Abd-Al Malik, « C'est du Lourd » : « *La France elle est belle, tu le sais en vrai, la France on l'aime, y'a qu'à voir quand on retourne au bled, la France elle est belle, regarde tous ces beaux visages qui s'entremêlent. Et quand t'insultes ce pays, quand t'insultes ton pays, en fait tu t'insultes toi-même* ». Alors que le public applaudit l'intervention et que Gerty Dambury conclut ce passage, un homme, noir, relativement jeune, s'immisce dans la représentation publique. « *Madame, Madame, moi je peux parler ?* », lance-t-il. Il s'adresse à Gerty Dambury et demande à prendre la parole. Plusieurs personnes soutiennent l'action et crient « micro, micro, micro » pour qu'ils puissent obtenir le « droit » de parler. Un malaise se ressent, aucun des invités ne prend de décision. Un agent de sécurité commence à écarter le jeune homme. Le « perturbateur » demandant la parole continue à crier : « *Nous on a beaucoup marché, on a traversé l'eau méditerranée pour arriver ici madame. Aujourd'hui, on vous dit la vérité. Nous on n'est pas nés ici. Les gens qui sont nés ici, ceux qui parlent bien là : "La France est belle, la France est belle". Mais vous ne dites pas la vérité. Nous ce qu'on a traversé pour venir ici, nous on peut* ». Un micro est finalement donné au jeune homme, qui se positionne entre les invités d'honneur : « *Bonsoir à tout le monde* », dit-il, suscitant les applaudissements du public. Des gens à côté de moi répondent en

criant : « *Bonsoir mon frère !* ». L'homme, assuré malgré la tension palpable, transforme ce moment de « confrontation » en un temps d'explication : « *Aujourd'hui, nous on va dire la vérité. Nous les Africains, nous on souffre. Demain on va souffrir encore. [...] Moi, j'ai dormi ici pendant 5 mois au dehors, sous le pont qui est là-bas. Police est venue là-bas, marcher sur ma tête. Et une fois il m'a dit de partir dans mon pays. C'est pas facile ici, hein. Le même qui dit que c'est facile, mais c'est pas facile. Nous on a vu passer toutes les souffrances. Chaque jour, la BAC [Brigade Anti-Criminalité], tout, vient nous frapper. Mais on est déjà habitué. [...].* » Je ne comprends pas tout ce qu'il dit, il parle rapidement et ne prononce pas clairement les mots. Il parle aussi de l'école, ou plutôt du « pas d'école », puisqu'il exprime n'avoir jamais pu y aller. À la fin de son discours, plusieurs personnes crient pour le remercier et l'applaudissent.

28 Abd-Al-Malik, à qui revient la difficile tâche de répondre à cette intervention « impromptue », dit : « *Écouter ça, et voir ça, ça ne doit jamais nous empêcher de dire que la France elle est belle. Parce que finalement on la construit, on vit dans ce paradoxe, où l'on va entendre ces réalités-là qui sont des réalités glaçantes, des réalités déchirantes, et en même temps, chacun, on a notre histoire propre, et chacun, on pourrait raconter sa souffrance propre. [...] ce qui est important c'est de ne pas enlever la complexité, c'est de ne pas enlever la nuance. C'est de comprendre que tout ça est présent, et de savoir ce que nous, à titre individuel, comment est-ce qu'on veut que soit notre pays, comment on veut que soit la France ? Comment advient la France que l'on appelle "la France de nos vœux" ? Celle qui sera solidaire, celle qui sera pour l'écoute, celle qui sera pour le dialogue, celle qui va aider l'autre, celle qui va comprendre que l'on a une responsabilité vis-à-vis de tous les êtres humains. Et ça, et ça, on ne doit pas oublier ça, on ne doit pas faire fi de ça, et c'est en ce sens que je persiste et je signe : la France elle est belle, et je vais faire en sorte qu'elle soit belle* ». L'assemblée applaudit. Gerty Dambury reprend le micro, remercie les intervenants scolaires et annonce un chant de gospel. Les premières paroles de la chanson « *Oh brother let's go down o brother* » envahissent l'espace et clôturent le débat. Le buffet offert à l'occasion des cérémonies du 10 mai est ouvert.

29 J'apprends, bien plus tard, par une connaissance qui milite pour un meilleur accueil des migrants africains, que cette action a été décidée lors d'une assemblée générale au printemps 2018, juste après que la Ville de Nantes a décidé l'expulsion du « squat » des migrants de l'ancienne École des Beaux-Arts, le 20 novembre 2017. Lors de cette assemblée entre militants et migrants, une action commune entre mémoire des luttes esclavagistes et situation des migrants est décidée.

« Inconnue, Morte noyée en Méditerranée, 2017 » ou le recouvrement des plaques du Mémorial (Avril 2019)

30 Lundi 1^{er} avril 2019, à dix heures précises, mon téléphone vibre. Trois photos et un texto viennent de m'être envoyés par une collègue doctorante. « *Coucou, je viens de croiser ça, au cas où ça t'intéresse ! :)* ». Les trois photos qui suivent ce court message ont été prises devant le Palais de Justice de Nantes. Sur chacune d'entre elles, on aperçoit, sous différents angles de vue, une petite plaque en plexiglass sur laquelle est inscrit : « *INCONNUE, morte noyée en Méditerranée, 2017* ». La typographie choisie, la disposition du texte et le format de la plaque rappellent fortement les pavés de verre incrustés tout le long de l'esplanade du Mémorial de l'Abolition de l'esclavage (fig. 8).

Figure 8



Pavé de verre recouvert d'une seconde inscription. En transparence, on aperçoit quand même le texte original, présentant le « Saint Julien »

R.G., 2014-2016

- 31 Intriguée, je me rends directement au Mémorial de l'abolition de l'esclavage. La quasi-totalité des pavés de verres (au nombre de 2100) est recouverte par des plaques de plexiglass. Seul le corps du texte varie : « *INCONNUE. Morte noyée en Méditerranée au large de la Tunisie. 2017* », « *FISHA, 22 ans, Mort sautant d'un fourgon puis heurté par plusieurs véhicules sur l'autoroute près de Calais, 2017* », « *SAFOURATA SOFIA SOW, 28 ans, Morte noyée par chavirement, trouvée morte le 04.02.2018* », « *INCONNU, 6 ans, trouvé mort sur un canot, trouvé mort le 15/09/2017* » (fig. 9). Malgré l'effet de transparence, on ne distingue quasiment plus les inscriptions originales, qui recensent les navires négriers nantais ou les comptoirs de traites. Les collégiens en visite scolaire déambulent entre les plaques, ne paraissant pas saisir la superposition de mémoire alors à l'œuvre. Je croise sur le site les agents d'entretien du domaine public. Je leur demande s'ils savent quand ces plaques subversives ont été posées, mais l'agent ne sait pas. Il pense même que c'est la Ville qui est à l'origine de cette action et félicite ce genre d'initiative. Une journaliste de *France Bleu* est déjà présente et interroge les passants. L'article, publié dans l'après-midi¹⁴, exprime une forme de consensus de la part des personnes enquêtées par la journaliste : « *Une action qui attire l'œil des passants quai de la Fosse et que salue "Isabelle" c'est un nom d'emprunt. Elle n'est pas là par hasard : "Je voulais prendre des photos et voir toutes les personnes qui sont décédées, c'est important pour se souvenir d'elles". Une action qu'approuve aussi Octave Cestor, c'est l'homme qui a eu l'idée du Mémorial à Nantes. "J'y adhère, car il se passe encore des choses inacceptables dans notre société et éveiller les consciences, c'est le rôle du Mémorial"* ».

Figure 9



Photographie d'un des pavés de verre recouvert par une nouvelle inscription

R.G., 2014-2016

32 J'apprends quelques jours plus tard que l'action est revendiquée par un collectif anonyme, simplement dénommé « Collectif Baudroie » qui diffuse un communiqué :

Hier dans la soirée, des plaques transparentes portant le nom de réfugié.es mort.es en tentant de rejoindre l'Europe ont été apposées sur le terrain commémoratif du mémorial de l'abolition de l'esclavage. Dans la volonté de le prolonger, ces plaques ont également été disséminées dans la ville. Ces noms sont tirés d'une liste publiée par un journal allemand « Der Tagesspiegel » le 10 novembre 2017 : elle recense depuis 1993 les noms de 33 293 personnes retrouvées mortes. La ville de Nantes, important port du commerce triangulaire, a bâti sa richesse et son rayonnement sur la marchandisation de vies humaines. Cet héritage n'appartient pas qu'au passé, il est encore constitutif du patrimoine historique et est toujours une manne du dynamisme économique de la ville. En commémoration, un mémorial est inauguré le 25 mars 2012, tardivement et maladroitement. Est-ce suffisant pour tirer des leçons de ce sinistre passé ? Il n'y a pas de pardon sans action. Ce mémorial aurait dû réveiller plutôt qu'endormir. Il faut des engagements à la hauteur de ce passé. Or dans la politique actuelle de la ville, les expulsions se multiplient et les réfugié.es restent dans la détresse, n'ayant pas accès aux papiers, aux logements, aux soins, au travail, ainsi qu'à bien d'autres besoins ou loisirs [...].

La Ville de Nantes prend la décision de laisser quelques jours les plaques, puis elle fait enlever celles qui ont su résister à la pluie et au vent.

Inscrire les luttes mémorielles dans les espaces matériels symboliques

Le détournement de l'espace mémoriel

33 À Nantes, la dénonciation des situations des migrants fait l'objet de plusieurs mobilisations citoyennes et collectives depuis plusieurs années¹⁵. Les trois actions décrites ici en attestent, bien qu'elles soient sensiblement différentes sur plusieurs points. Elles n'engagent pas les mêmes acteurs, elles n'émanent pas des mêmes intentions. Certaines soulignent et critiquent les limites de la politique d'accueil des migrants de la Ville de Nantes. D'autres fustigent la politique extérieure française (jugée néo-coloniale) tout comme sa politique intérieure (fermeture des frontières, baisse des subventions, démantèlement des squats, *etc.*). Toutefois, ces trois actions se sont toutes déroulées sur le Mémorial de l'abolition de l'esclavage.

34 Le choix du mémorial de l'abolition est pertinent, au vu du message qu'il relaie. En effet, une des volontés de la ville et de l'artiste Krzysztof Wodiczko était d'amener les visiteurs à questionner le prolongement d'une forme d'esclavage moderne et de mettre en lumière les longues luttes contre l'asservissement. Sa scénographie a donc été pensée pour démontrer que les questions d'esclavage n'étaient pas résolues, notamment à travers la frise chronologique rappelant les dates des abolitions dans les différents pays, et en terminant le parcours méditatif par l'article 212-1 de la loi dite « Taubira » (voté en 2001) : « *La déportation, la réduction en esclavage ou la pratique massive et systématique d'exécutions sommaires, d'enlèvements de personnes suivis de leur disparition, de la torture ou d'actes inhumains, inspirées par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux et organisées en exécution d'un plan concerté à l'encontre d'un groupe de population civile sont punies de la réclusion criminelle à perpétuité.* »

35 Mais plus largement, ces rassemblements et interventions font la preuve de l'intérêt social et citoyen que soulève la présence d'un tel lieu dans la ville de Nantes. Ils signalent que ce lieu est un symbole de ralliement pour d'autres luttes dénonçant une oppression. Ces mobilisations rappellent une des volontés premières de l'artiste Wodiczko, celle de faire du mémorial un espace public au sens habermassien du terme (Habermas, 1986), un espace d'échange des opinions publiques, un espace de débat, un espace de confrontation avec la mémoire nationale. Proche de la culture avant-gardiste, cet artiste souhaitait initialement impliquer la société civile dans le processus de remémoration en mettant en place un « mémorial-institution » porteur de projets de recherches collectifs et de projets civiques (McCorquodale et Wodiczko, 2011).

36 Deux des événements relatés usent du Mémorial nantais comme d'un espace d'action. Les actions revendiquées font partie du registre de la manifestation, de la perturbation, profitant d'un espace d'actions et de la symbolique du site. Elles sont de l'ordre de l'occupation temporaire de l'espace, notamment facilité par l'aménagement de l'esplanade du Mémorial de l'abolition de l'esclavage qui permet l'organisation de rassemblements et l'appropriation, par la société civile, de ce lieu symbolique. Ces revendications, au départ éphémères, prennent appui sur les mémoires des luttes esclavagistes et s'y superposent pour finalement s'inscrire matériellement sur le Mémorial de l'Abolition de l'Esclavage en avril 2019 avec l'action du collectif Baudroie. Cette action fait appel un autre registre, plus impactant. À travers cette pratique de superposition matérielle s'opère, comme sur d'autres sites mémoriels (Goussanou, 2020), un « détournement » du lieu. La notion de détournement fait référence aux travaux de Guy Debord (2006) pour qualifier une déformation, un démembrement, une inversion de sens d'un lieu, d'une œuvre, d'une expression ou de tout élément. Les logiques de visibilité des souvenirs et des voix subalternes se font connaître pour exiger un « droit à la mémoire », qui passe par son inscription dans l'espace physique et symbolique. Ce dernier point rappelle ainsi que la question des luttes mémorielles

recoupe celle des enjeux spatiaux, et met en lumière les accointances entre production de l'espace et usage du passé. Ce cas d'étude vient rappeler que « *la question des spatialités des mémoires renvoie alors aux rapports de pouvoirs et aux capacités inégales des groupes sociaux à inscrire leurs mémoires dans l'espace comme révélatrice de leur "place" dans la société* » (Chevalier et Herzog, 2018, p. 6).

Migrants = esclaves ? Le rapprochement des mémoires

37 Cette « superposition spatiale » rend plus globalement compte d'un phénomène de « résonance mémorielle ». En effet, à travers ces trois actions, et par leurs symboliques et leur ancrage *dans* ou *sur* le Mémorial de l'abolition de l'esclavage, à Nantes, l'expérience et le sort des migrants africains sont comparés et associés à celui des « anciens » esclavisés.e.s noirs en Amérique (ce qui explique aussi l'implantation de ces actions sur le Mémorial nantais). Cet article met en avant les transferts et les contingences entre deux luttes qui cherchent à rendre hommage à des victimes de l'histoire. Plus qu'une logique de superposition de mémoires, il s'agit presque d'un prolongement entre un trauma historique et un fait d'actualité. À Nantes (et ailleurs), le phénomène migratoire exposé dans cet article est interprété par certains comme une résurgence de l'esclavage (colonial) et de la traite négrière ou de ses conséquences. Des conditions similaires à ces phénomènes historiques sont mises en avant : un départ « contraint » (dû aux guerres, à la pauvreté, au climat, à l'insécurité, à la violence) de centaines de milliers d'hommes et de femmes de leurs espaces d'habitation ; une « fuite » marquée par un contexte extrême de violence (kidnapping, viol, rapt, enfermement, travail forcé, coups) et symbolisée par une traversée maritime rappelant les conditions d'entassement des cales de navires négriers ; un « exil » en Europe générant de nouvelles formes d'exploitation, de domination et d'asservissement (Marin, 2017 ; Botte 2005). La « sous-location » de comptes-entreprises de livreurs à vélo à des personnes étrangères ne disposant pas de permis de travail¹⁶ ou la prostitution de mineurs à la frontière franco-italienne¹⁷ ne sont que des exemples isolés de ces nouvelles formes de soumission, de dépendance et d'oppression à l'égard de migrants en situation irrégulière.

38 Ce phénomène migratoire donne l'impression que se rejoue un déplacement « forcé » de populations africaines ainsi qu'une nouvelle forme de dépendance. Cette prise de position fait écho aux luttes menées par l'activiste américaine Angela Davis, dont les combats pour la reconnaissance des droits civiques, contre le racisme et sur la dénonciation des conditions de détention des prisonniers sont reconnus. Celle-ci est d'ailleurs l'invitée d'honneur des commémorations du 10 mai à Nantes, en 2015. Lors de son discours, elle dénonce le fait que, « de même que l'esclavage autrefois, le sort réservé aux migrants dans le monde aujourd'hui est un crime contre l'humanité » une citation reprise la même année par le Collectif de soutien aux migrants de Nantes¹⁸. Angela Davis avait notamment profité de sa visite à Nantes pour rencontrer des jeunes migrants dans des squats nantais. Ce « transfert » de situation n'est également pas sans rappeler la réflexion d'Achille Mbembe sur le déplacement des conditions des esclaves noirs d'hier, le « *nègre de surface* », et sa généralisation à d'autres individus, le « *nègre de fond* » (Mbembe, 2016). L'emploi du mot « nègre » ne fait plus référence à une identité chromatique ou une origine africaine, mais devient la marque d'une catégorie de population subalterne, exploitée et souvent en exil.

39 Le statut d'esclave peut être étendu au contexte actuel et servir à questionner le sort des migrants. Cette dynamique est antagoniste à d'autres débats qui singularisent l'expérience de l'esclavage : le phénomène de traite négrière des derniers siècles ne peut être rattaché aux expériences d'exils et de migrations contemporaines, tant le contexte juridique, sociétal, culturel est différent (Meillassoux, 1998).

Conclusion : Les violences policières et le racisme en prolongement

40 Cet article fait écho à la fois au phénomène d'enchevêtrement des mémoires et de détournement spatial des sites commémoratifs, mettant ainsi en avant deux mémoires qui peinent ou ont peiné à se faire entendre. Il signale comment des mémoires, bafouées, intègrent difficilement les récits collectifs. L'établissement d'un dialogue entre les traumas historiques s'articule ainsi avec une réflexion sur les enjeux de reconnaissance et de visibilité des mémoires ou, à contrario, des politiques du silence et de l'oubli.

41 Cette réflexion trouve un écho particulier dans l'actualité du mois de juin 2020. Après la mort par asphyxie d'un *african american*, Georges Floyd, lors d'une arrestation policière à Minneapolis, le 25 mai 2020, des manifestations sont organisées aux États-Unis et ailleurs pour dénoncer les violences policières et le racisme qui les sous-tendent. En quelques jours, aux mouvements de revendications se joignent des actions symboliques fortes : la vandalisation ou le déboulonnement des statues de figures esclavagistes et coloniales. Celles de Christophe Colomb un peu partout dans le monde, de Victor Schœlcher ou de Jean-Baptiste Colbert en France, de Léopold II en Belgique, d'Edward Colston au Royaume-Uni ou encore de Cecil John Rhodes en Afrique du Sud, sont destituées de leur socle, saccagées ou simplement remises en question. Ces contestations récentes ne sont pas nouvelles. Elles rappellent que le phénomène de dégradation ou de déboulonnement est récurrent, et prolongent les débats sur la conservation ou non de ces statues d'esclavagistes et des rues qui portent leur nom. Toutefois, la portée symbolique de ces actes envers des signes urbains et matériels renseigne à nouveau sur l'importance de leur instauration dans l'espace public.

42 La Ville de Nantes n'échappe pas à ce phénomène de dénonciation. Le 9 juin 2020, un appel au rassemblement est lancé par plusieurs associations et syndicats locaux. Le lieu de rendez-vous annoncé est l'esplanade du Mémorial de l'abolition de l'esclavage. Durant 8 minutes et 46 secondes, les manifestants posent un genou à terre et lèvent le poing, en hommage à Georges Floyd, et à toutes les victimes du racisme et des violences policières. Ainsi, alors que cet écrit fait la démonstration d'un rapprochement entre les mémoires consacrées au passé esclavagiste et l'hommage aux migrants africains à Nantes, l'actualité marque un nouveau fait de superposition symbolique des luttes. Cette dernière observation soulève un nouveau présupposé : Le mémorial nantais consacré à l'esclavage ne devient-il pas un élément de cristallisation des différents combats menés à l'égard des populations noires et/ou africaines ? Peut-il être le point de convergence tout désigné des luttes afférentes à la diaspora noire ? N'y a-t-il pas un risque d'effacer sa destination première ?

Bibliographie

AGIER, M. (dir.), 2014, *Un monde de camps*, Paris, La Découverte.

AGIER, M., 2018, *La Jungle de Calais*, Paris, Presses Universitaires de France.

DOI : 10.3917/puf.agier.2018.01

BEAUCHEMIN, C., LESSAULT, D., 2014, « Les statistiques des migrations africaines : ni exode, ni invasion », *e-Migrinter*, vol. 12, p. 32-43.

DOI : 10.4000/e-migrinter.417

BLANCHARD, P., VEYRAT-MASSON I. (dir.), 2010, *Les guerres de mémoires : la France et son histoire*, Paris, La Découverte.

DOI : 10.3917/dec.blanc.2008.01

BOTTE, R., 2005, « Les habits neufs de l'esclavage », *Cahiers d'études africaines*, n° 179-180, p. 651-666.

DOI : 10.4000/etudesaficaines.5573

CARUTH, C., 1995, *Trauma: Explorations in Memory*, Baltimore, London, JHU Press.

DOI : 10.56021/9781421413525

- CEFAÏ, D. (dir.), 2010, *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- CHIVALLON, C., « L'émergence récente de la mémoire de l'esclavage dans l'espace public : enjeux et significations », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 52, n° 4bis, 2005, p. 64-81.
DOI : 10.4000/chrhc.1534
- CHIVALLON, C., 2012, *L'esclavage, du souvenir à la mémoire : Contribution à une anthropologie de la Caraïbe*, Paris, Karthala.
- CHÉREL, E., 2012, *Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes : enjeux et controverses, 1998-2012*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- CHEVALIER, D., HERTZOG, A., 2018, « Introduction », *Géographie et cultures*, n° 105, p. 5-10.
DOI : 10.4000/gc.14713
- DE CESARI, C., RIGNEY, A. (dir.), 2014, *Transnational memory : circulation, articulation, scales*, Berlin, De Gruyter,
- DAGET, S., METTAS, J., 1978, *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII^e siècle. Volume I Nantes*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer.
- DEBORD, G., 2006, *Œuvres*, Paris, Gallimard.
- EBRON, P., 2014, « Slavery and Transnational Memory: The Making of New Publics », in de Cesari C., Rigney A.(dir.), 2014, *Transnational memory: circulation, articulation, scales*, Berlin, De Gruyter, p.147-168.
- GLISSANT, E., 2007, *Mémoires des esclavages : la fondation d'un centre national pour la mémoire des esclavages et de leurs abolitions*, Paris, Gallimard.
- GOUSSANOU, R., 2020, « Visites touristiques et détournements du passé sur la Route de l'Esclave à Ouidah », *Ethnologie Française*, n° 177, p. 65-76.
- GUYVARC'H, D., 1997, *La construction de la mémoire d'une ville Nantes, 1914-1992*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- HABERMAS, J., 1986 (1962), *L'espace public*, Paris, Payot.
- HALBWACHS, M., 1997 (1950), *La mémoire collective*, éd. critique par Gérard Namer, Paris, Albin Michel.
- HIRSCH, M., 2014, « Postmémoire », *Témoigner. Entre histoire et mémoire.*, trad. fr., n° 118, p. 205-206.
- HOURCADE, R., *Les ports négriers face à leur histoire : politiques de la mémoire à Nantes, Bordeaux et Liverpool*, Paris, Dalloz, 2014.
- LEDoux, S., 2012, « Écrire une histoire du "devoir de mémoire" », *Le Débat*, vol. 170, n° 3, p. 175-185.
DOI : 10.3917/deba.170.0175
- LONG, J., 2018, « "L'exil est une lutte" : Accueil informel et transformations des mobilisations sociales locales de l'espace de la cause des étrangers : le cas du collectif MIE à Nantes », *Jeunes et Mineurs en mobilité*, n° 4, p. 54-64.
- MARIN, L., 2017, « Et le monde redécouvrit l'esclavage », *Migrations Société*, vol. 170, n° 4, p. 3-9.
DOI : 10.3917/migra.170.0003
- MBEMBE, A., 2010, *Sortir de la Grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte.
DOI : 10.3917/dec.mbemb.2013.01
- MBEMBE, A., 2016, *Politiques de l'inimitié*, Paris, La Découverte.
DOI : 10.3917/dec.mbem.2018.01
- MCCORQUODALE, D., WODICZKO, K. (dir.), 2011, *Krzysztof Wodiczko*, London, Black Dog Pub Ltd.
- MICHEL, J., 2015, *Devenir descendant d'esclave : enquête sur les régimes mémoriels*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
DOI : 10.4000/books.pur.72854
- MELLAISSOUX, C., 1998, *Anthropologie de l'esclavage*, Paris, PUF.
- NDIAYE, P., 2009, *La condition noire : essai sur une minorité française*, Paris, Gallimard.
- PETONNET, C., « L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, tome 22, n° 4, 1982, p. 37-47.
DOI : 10.3406/hom.1982.368323
- PÉTRÉ-GRENOUILLEAU, O., 1998, *Nantes au temps de la traite des Noirs*, Paris, Hachette.
- RICCEUR, P., 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.
- ROBIN, R., 2001, *Berlin chantiers : essai sur les passés fragiles*, Paris, Stock.

ROTHBERG, M., 2009, *Multidirectional Memory. Remembering the Holocaust in the Age of Decolonization*, Stanford, Stanford University Press.

DOI : 10.4000/temoigner.1494

ROUSSO, H., 2017, *Face au passé, essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin.

DOI : 10.3917/bel.rouss.2016.01

SANYAL, D., 2019, *Mémoire et complicité au prisme de la Shoah*, trad. fr. Perton C., Presses Universitaires de Vincennes.

DOI : 10.3917/puv.debar.2019.01

SILVERMAN, M., 2013, *Palimpsestic Memory. The Holocaust and Colonialism in French and Francophone Fiction and Film*, Oxford, Berghahn Books.

DOI : 10.2307/j.ctt9qcj54

VERGÈS, F., 2006, *La mémoire enchaînée : questions sur l'esclavage*, Paris, Michel.

WINTER, J., 2001, « The Generation of Memory: Reflections on the "Memory Boom" in Contemporary Historical Studies », *Canadian Military History*, vol. 10, p. 57-66.

YOUNG, J., 1993, « Écrire le monument : site, mémoire, critique », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 48, n° 3, p. 729-743.

Notes

1 Cette distinction s'oppose aux revendications mémorielles concomitantes portant sur des drames contemporains, par exemple, sur la reconnaissance de la guerre du Vietnam, des génocides rwandais, yougoslave et arménien, de la guerre du Biafra. En France, la reconnaissance de la guerre d'Algérie fait partie des luttes mémorielles encore en cours.

2 Les photographies illustrant cet article ont été prises par l'auteure durant cette enquête.

3 Après la période d'abolition de l'esclavage, des Indiens et des Africains sont « engagés », à bas prix, pour aller travailler dans les colonies françaises et britanniques.

4 En France, alors qu'il a fallu deux abolitions pour définitivement mettre fin à la traite atlantique puis à l'esclavage (en 1794 puis en 1848), la lutte contre l'esclavage fait partie des arguments avancés pour justifier la colonisation de l'Afrique au XX^e siècle, s'inscrivant dans une vision philanthrope et égalitariste de la France Républicaine.

5 Entretien à Nantes, le 16 avril 2018.

6 Extrait du texte de Krzysztof Wodiczko et Julian Bonder pour présenter la nouvelle version du projet, 2004.

7 <http://collectif161.free.fr/index.php/les-blancs-et-les-blancs-du-memorial-de-nantes/>

8 http://libertaire.free.fr/memoire_d_elephant_qui_trompe-A5.pdf

9 En 2011, le pourcentage d'immigrés ne représente que 3,2 % de la population régionale, contre 8,7 % à l'échelle du territoire. Voir : INSEE Flash Pays de la Loire, « Situation récente des immigrés dans la région », n° 22, février 2015.

10 « À Nantes, 400 migrants vivent dans un square dans des conditions épouvantables », *Infomigrants*, 16 juillet 2018

11 Elle est l'auteure de plusieurs analyses sur les mémoires des esclavages et de la traite atlantique en France. De 2008 à 2012, Françoise Vergès a été la Présidente du Comité National pour la Mémoire et l'histoire de l'Esclavage (CNMHE).

12 Françoise Vergès avait aussi été appelée par la Ville de Nantes pour participer à la sélection des textes présentés dans le Mémorial de l'abolition de l'esclavage.

13 Il s'agit d'un centre de formation (présent à Nantes et Saint-Nazaire) qui accompagne de jeunes adultes en voie d'exclusion vers une insertion professionnelle ou sociale.

14 Boucherie P., « À Nantes, les plaques du Mémorial de l'abolition de l'esclavage ont été détournées », *France Bleu Loire Océan*, le 01/04/2019

15 Plusieurs manifestations et défilés sont notamment organisés dans les rues de la ville, par exemple le 4 avril 2018 après l'expulsion des migrants du Square Daviais ; le 30 avril 2019 après la décision préfectorale d'évacuer un gymnase ou encore le 20 juin 2020 à l'occasion de l'appel national à manifester pour la régularisation des sans-papiers.



16 « Enquête. À Nantes, des migrants exploités livrent à vélo », *Ouest France*, 22 septembre 2018

17 « Des enfants migrants obligés de se prostituer pour passer la frontière franco-italienne », *L'Obs*, 30 juillet 2018.

18 Échange avec Julien Long (doctorant interrogeant les mobilisations citoyennes pour l'accueil des étrangers), le 9 décembre 2019.

Table des illustrations

| | | |
|---|----------------|---|
| | Titre | Figure 1 |
|  | Légende | Document de présentation du Mémorial de l'abolition de l'esclavage. L'imbrication des trois espaces du mémorial est bien visible, ainsi que son caractère souterrain |
| | Crédits | © Nantes Métropole, s.d. |
| | URL | http://journals.openedition.org/espacepolitique/docannexe/image/8570/img-1.jpg |
| | Fichier | image/jpeg, 355k |
| | Titre | Figure 2 |
|  | Légende | Planche photographique représentant différents éléments du Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes |
| | Crédits | R.G., 2014-2016 |
| | URL | http://journals.openedition.org/espacepolitique/docannexe/image/8570/img-2.png |
| | Fichier | image/png, 2,5M |
| | Titre | Figure 3 |
|  | Légende | Un militant associatif, me demandant de le photographe devant les garde-corps du mémorial, recouverts de panneaux et slogans |
| | Crédits | R.G., 2014-2016 |
| | URL | http://journals.openedition.org/espacepolitique/docannexe/image/8570/img-3.jpg |
| | Fichier | image/jpeg, 264k |
| | Titre | Figure 4 |
|  | Légende | Le poing levé, les manifestants revendiquent leur attachement aux discours portés |
| | Crédits | R.G., 2014-2016 |
| | URL | http://journals.openedition.org/espacepolitique/docannexe/image/8570/img-4.jpg |
| | Fichier | image/jpeg, 83k |
| | Titre | Figure 5 |
|  | Légende | « Aimé Césaire, Thomas Sankara, Malcolm X, MLK. Tous ont vécu pour une seule et bonne raison : combattre l'injustice. C'est avec dignité que nous reprenons le flambeau », peut-on lire sur la pancarte en carton |
| | Crédits | R.G., 2014-2016 |
| | URL | http://journals.openedition.org/espacepolitique/docannexe/image/8570/img-5.jpg |
| | Fichier | image/jpeg, 99k |
| | Titre | Figure 6 |
|  | Légende | Le « comité d'accueil » des participants aux commémorations du 10 mai, présentant une succession de messages |
| | Crédits | R.G., 2014-2016 |
| | URL | http://journals.openedition.org/espacepolitique/docannexe/image/8570/img-6.jpg |
| | Fichier | image/jpeg, 316k |
| | Titre | Figure 7 |
|  | Légende | Le débat public entre Françoise Vergès, Patrick Chamoiseau et Abd-Al-Malik. Derrière Françoise Vergès, une bâche est tendue dénonçant un État néocolonial et inégalitaire |
| | Crédits | R.G., 2014-2016 |
| | URL | http://journals.openedition.org/espacepolitique/docannexe/image/8570/img-7.jpg |
| | Fichier | image/jpeg, 175k |

| | | |
|---|----------------|---|
| | Titre | Figure 8 |
|  | Légende | Pavé de verre recouvert d'une seconde inscription. En transparence, on aperçoit quand même le texte original, présentant le « Saint Julien » |
| | Crédits | R.G., 2014-2016 |
| | URL | http://journals.openedition.org/espacepolitique/docannexe/image/8570/img-8.jpg |
| | Fichier | image/jpeg, 161k |
| | Titre | Figure 9 |
|  | Légende | Photographie d'un des pavés de verre recouvert par une nouvelle inscription |
| | Crédits | R.G., 2014-2016 |
| | URL | http://journals.openedition.org/espacepolitique/docannexe/image/8570/img-9.jpg |
| | Fichier | image/jpeg, 491k |

Pour citer cet article

Référence électronique

Rossila Goussanou, « Quand l'hommage aux migrants africains se superpose à la commémoration des esclaves noirs. Ethnographie du Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes », *L'Espace Politique* [En ligne], 41 | 2020-2, mis en ligne le 23 février 2021, consulté le 28 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/8570> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.8570>

Auteur

Rossila Goussanou

Chercheure associée UMR 1563 Ambiances Architectures Urbanités - Équipe CRENAU (Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités)
rossila.goussanou@gmail.com

Droits d'auteur



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.